

DOUZIÈME ANNÉE VOLUME XXIV, No 10

Samedi 8 Septembre 1894

La  
**SEMAINE RELIGIEUSE**

DE  
**MONTREAL**

Publiée avec l'approbation de Mgr l'archevêque  
de Montréal.

**PRIX DE L'ABONNEMENT**

Un an : \$1.00, payable d'avance. Le No 2c.

**ADMINISTRATION**

A l'Archevêché de Montréal, Boîte 1624, B. P.

# CASTLE & FILS

20 RUE UNIVERSITE, Montréal.

Vitraux D'art  
POUR EGLISES  
*Cloches d'Eglises*

AGENTS POUR LA MAISON

**E. Champignelle & Cie**

BAR-LE-DUC

France.



APPROUVEE PAR SA SAINTETE N. S. P. LE PAPE PIE IX

*Bref du 5 Mai 1865*

**STATUES, CHEMINS DE CROIX**

**ET VITRAUX D'ART**

**Envol sur demande de Croquis et Devis.**



## **ANCHOR WEAKNESS CURE**

LIQUOR PHOSPHATICA "ANCHOR"

Est le REMEDE TONIQUE par excellence

Pour le renouvellement du sang et des tissus.

### **INESTIMABLE**

Dans tous les cas de Dyspepsie, embarras du foie, maladies des nerfs, épuisement nerveux, maladies du sang, Anémie, Chlorose, Débilité générale et la Consomption.

Québec, 11 novembre 1893.

Nous nous sommes servis du remède *Anchor Weakness Cure* depuis plusieurs mois dans notre communauté (maison de St-Roch) et nous avons été très satisfaites des résultats obtenus dans les différentes maladies pour lesquelles nous l'avons employé, savoir : Dyspepsie, faiblesse des poumons, épuisement, débilité, etc. Nous considérons que ce puissant "Tonique" est appelé à rendre les plus grands services dans les communautés, ainsi qu'à tous ceux qui sont obligés de se livrer au travail pénible de l'enseignement. C'est un remède qui est supporté par les estomacs les plus faibles.

SOEURS DE LA CONGREGATION NOTRE-DAME, St-Roch de Québec.

En vente partout ou s'adresser à la

**ANCHOR MEDICINE CO.**  
Québec et à la succursale à Montréal. **No 1626 NOTRE-DAME**

# AUX MESSIEURS DU CLERGE

## VINS DE MESSE

Nous apportons une attention toute particulière à l'importation directe, de *Stalle et d'Espagne*, de nos *vins de messe*. Les certificats authentiques que nous tenons et qui sont approuvés par Sa Grâce Monseigneur l'archevêque de Montréal, sont une garantie incontestable de leur pureté. Nous tenons aussi l'huile d'olive pour lampe de sanctuaire ainsi que cierges approuvés.

**HUDON HEBERT & CIE**

Importateurs de vins et liqueurs en gros. 304, rue St-Paul, MONTREAL.

# B. E. MCGALE

## PHARMACIEN

2123 Rue Notre - Dame 2123  
MONTREAL.

Le dimanche :

De 1 heure à 2 heures P. M.

" 5 " à 6 " "

" 8.30 à 9.30 "

## VIGNOBLES CANADIENS

Comte d'Essex Ont.

**ERNEST GIRARDOT & CIE., Propriétaires.**

Vin de Messe approuvé par Son Eminence le Cardinal Taschereau par Mgr Fabre et les autres évêques du Canada, employé dans presque tous les Evêchés de la puissance et aussi dans presque tous les collèges de la Province de Québec. Vin de Table de première qualité.

Satisfaction garantie. Nous expédions directement de nos caves. Pour prix et autres informations s'adresser à

**ERNEST GIRARDOT & CIE.**

SANDWICH, ONT.

NOTE.—Nos vins se conservent parfaitement en barriques.

## Cloches Pour Eglises

**MEARS & STAINBANK,**

Etablis en 1570

FONDERIE de CLOCHES de WHITECHAPEL

(Londres Ang).

**MENEELY & CIE**

ETABLIS EN 1826. WEST TROY N. Y

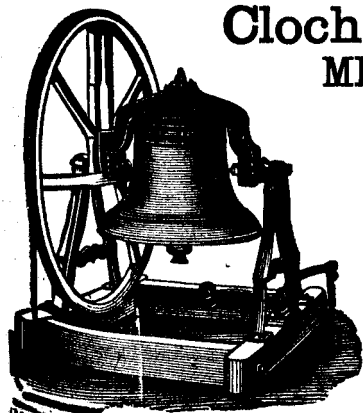
**HUGH RUSSEL;**

Agent.

**TEMPLE BUILDING**

**185 RUE ST-JACQUES MONTREAL**

Prix donnés sur demande pour cloches



livrées soit à Montréal, soit à la gare de chemin de fer ou au quai de bateau à vapeur le plus près.

## Prières des Quarante-Heures

LUNDI	10	SEPTEMBRE	— Laprairie.
MERCREDI	12	“	— St Michel de Napierville.
VENREDI	14	“	— Ste Marie Salomé.

## Fêtes de la semaine

DIMANCHE	9	SEPTEMBRE	— 17 P. T. S. N. B. V. M., d. 1cl.
LUNDI	10	“	— S Nicolas Tel, C., doub.
MARDI	11	“	— De l'Oct. du T. S. N. M., sem.
MERCREDI	12	“	— De l'Oct. du T. S. N. M., sem.
JEUDI	13	“	— De l'Oct. du T. S. N. M., sem.
VENREDI	14	“	— Ex. de la Ste Croix, d. m.
SAMEDI	15	“	— De l'Oct. du T. S. N. M., sem.

## La Semaine Religieuse de Montréal

S'adresser :

Pour la Rédaction, à M. G. Dauth, Archevêché de Montréal.

Pour l'Administration, à M. L. E. Cousineau, Archevêché de Montréal.

Sur demande, la SEMAINE RELIGIEUSE recn mandera aux prières les parents défunts de ses abonnés.

# H. A. PEARSON & CIE

## MARCHANDS - TAILLEURS

22 Carre Chaboillez — Montreal

# ALBERT GAUTHIER

IMPORTATEUR ET MANUFACTURIER

## D'Ornements d'Eglise

### Bronzes et Chasubleries

Statues de toutes descriptions, Chemins de croix en bas-relief, en peinture à l'huile, en Chromos et Lithographies, Magnifiques choix de Lampes de sanctuaire, Lustres, Chandeliers d'autel et Candélabres, Calices, Ciboures, Ostensoirs et Burettes. Vin de messe de Sicile, Madère et Taragone.

*Magnifique candélabre breveté au Canada et aux Etats-Unis, à sept lumières, pouvant donner au-delà de cent changements différents, aux prix de \$32.50 la paire.*

SPECIALITE POUR AUTEL EN TOUS STYLES ET DE TOUS PRIX.

1677 rue Notre-Dame • Montreal

# LIBRAIRIE CRANGER FRERES

MONTREAL

---

## LIVRES A PRIX REDUITS

Neufs et d'occasion

---

- Couanier Launay E. L.** Histoire des religieuses hospitalières de saint Joseph (France et Canada) 2 beaux volumes 1-8. 2.00
- Gaveau Abel.** Sr Eugénie ou la vie et les lettres d'une sœur de charité, 1-8 50
- Vant Bieroliet Melanie Vierge,** martyres de la primitive église 1-8 88
- Le meme** Galerie des femmes de la Bible, ancien et nouveau testament 2-8 1.75
- Histoire d'une mere,** ou ce que peut une mère chrétienne, écrite par ses enfants et illustrée 1-8. 25
- Kestens Frs. R. P.** Vie de Mme Criquehion née Clara Bourlard, 5e édit. 1-8. 25
- Sylvain Chs.** Chan. Grégoire XVI et son pontificat, beau vol 1-8 avec encadrement rouge 75
- Le meme** Histoire de Pie IX le Grand et de son Pontificat, 3e édit. 3 vols 1-8 avec encadrement rouge. 2.25
- Verhaegon Arth.** Le cardinal de Franckenberg, archevêque de Malines (1726-1804) 1-8 avec encadrement rouge. 75
- Bagoy R. P.** Histoire de saint Anselme archevêque de Cantorbéry, 2 vols Gd 1-8. 3.75

Ouvrage honoré d'un bref de S. S. Léon XIII.

- Condamin J chan.** La vie et les œuvres de V. de Laprade avec une lettre de François Coppée 1-8. 88
- Bardiac J. B chan.** Histoire de St Jean-Baptiste et de son culte, 1 vol grd 1-8. 2.50
- Calixte R. P.** Vie de saint Jean de Matha, 1-8 illustré. 1.75
- Bernard l'abbe.** Vie du vénérable Dom Barthélemy des martyrs religieux de l'ordre de saint Dominique, archevêque de Brague, en Portugal. Ecrite par cinq auteurs dont le premier est le P. Louis de Grenade 1 vol grd 1-8. 1.88
- Lamichesse l'abbe.** Journal de Firmin Suc, précédé d'une étude sur sa vie. Nouv. édit. publiée sous la direction du Marquis de Ségur 1-8 avec encadrement rouge. 75
- Noce H. de.** Julius et Miriam, épisode du siège de Jérusalem, 1-8 illustré. 63
- Blain J. Bte. chan.** Vie du Bienh. Jean-Baptiste de la Salle, 2 vols 1-8. 1.50
- Madelaine Godefroid R. P.** Histoire de saint Norbert fondateur de l'ordre de Prémontré et archevêque de Magdebourg, d'après les manuscrits et documents originaux 1-8. 75
- Chevallier G. abbe.** Histoire de saint Bernard 5 édit., 2 forts vols 1-8 2.50
- Marquis de Segur.** Vie du Comte de Rostopchine gouverneur de Moscou en 1812, 8e édit. grd. 1-8. 88
- Le meme.** Mgr de Ségur, Souvenir et récits d'un Frère, 20e édit. illustrée de 24 gravures, grd. 1-8. 1.00
- Ragey R. P.** Eadmer, 1 vol. 1-8 1.50
- Cepare R. P.** Saint Jean Berchmans, 1-8 avec encadrement rouge, 50
- Henriot l'abbe.** Saint Pierre, son apostolat, son pontificat, son épiscopat. Histoire, traductions et légendes 1 vol 1-4to 1.50
- Bartoli Daniel R. P.** Histoire de saint Ignace de Loyola d'après les documents originaux, traduction revue et annotée par le R. P. Michel S. J. 1 vol 1-4to. 1.50

**GRANGER FRÈRES, Libraires, Montréal.**

LA

# SEMAINE RELIGIEUSE

## DE MONTREAL

---

12<sup>ME</sup> ANNÉE. SAMEDI, 8 SEPTEMBRE 1894. Vol. XXIV, No 10

---

### SOMMAIRE :

I. Extrait d'un calendrier perpétuel d'indulgences plénières. — II. Petit résumé de notions pratiques sur les indulgences (suite et fin). — III. Que font les prêtres en retraite ? — IV. Lettre de M. Finlow Alexander, ex-ministre de l'église anglicane, à ses anciens paroissiens. — V. Chronique.

---

### EXTRAIT D'UN

## CALENDRIER PERPETUEL D'INDULGENCES PLENIERES

### SEPTEMBRE

9. *Diocèses de St-Hyacinthe, Sherbrooke et autres* (1) : Solennité de la Nativité de la Ste Vierge.

*Dans les diocèses autres que Montréal et Valleyfield, les indulgences accordées aux fidèles à l'occasion de la fête de la Nativité sont remises à ce jour avec la solennité.*

Ces indulgences ont été énumérées la semaine dernière au 2 septembre, page 142.

9. S. Pierre Claver, confess., jésuite.

*Pour tout fidèle, visite, prière dans une église de jésuites ; confess., commun.*—Applicable aux déf.

9. DIM. DANS L'OCT. DE LA NATIVITÉ : T. S. Nom de Marie.

CONFR. DU SAINT-ROSAIRE ; *confess., commun., visite à l'église du Ros., prière.*—Applicable aux déf.

---

(1) Dans les diocèses de Montréal et de Valleyfield les indulg. de cette solennité ont été gagnées le 2 sept., jour où l'on faisait en ces lieux la solennité de la Nativité. Dans tous les autres diocèses, ces mêmes indulg. sont remises avec la solennité au dimanche suivant la fête, cette année le 9.

Rosaire-Vivant ; *confess., commun., visite, prière.*—Applicable aux déf.

(2) Fidèles des diocèses de Montréal et de Valleyfield qui ont l'habitude de communier une fois par mois et aux principales fêtes ou solennités de N.-S. (3), de la sainte Vierge (4), des apôtres (5), et à celle de saint Jean-Baptiste (24 juin) ; *confess., commun., prière.*—Applicable aux déf.

#### 9. Deuxième dimanche de chaque mois.

CONFR. DU SCAPUL. DE NOTRE-DAME DU MONT-CARMEL ; *confess., commun., assist. à la procession* (6).—Applicable aux déf. (Les confrères qui, ayant communié, ne peuvent commodément prendre part à cette procession pourront y suppléer par une visite faite le même jour à la chapelle de la confrérie).

#### 9. QUATRIÈME DES CINQ DIMANCHES PRÉCÉDANT LE 17 SEPTEMBRE.

Pieux exercice fait en public ou en particulier en l'honneur des stigmates de S. François d'Assise ; (7, *confess., commun., visite, prière.*—Applicable aux déf.

#### 14. Exaltation de la sainte Croix.

Confr. du Précieux-Sang ; *confess., commun., visite, prière.*—Applicable aux déf.

SCAPUL. DE L'IMMAC.-CONCEPT. ; *confess., commun., visite, prière.*—Applicable aux déf.

(8) Lieu où se trouve une croix de mission des jésuites ; *confess., commun., visite, prière.*—Applicable aux déf.

(8) Lieu où se trouve une croix de mission des rédemptoristes ; *confess., commun., visite* (1 vêpres) à l'église et à la croix, *prière.*—Applicable aux déf.

(2) Cette indulgence est accordée pour la fête patronale du lieu (paroisse, diocèse, royaume). Dans les diocèses de Montréal et de Valleyfield, elle se gagne le jour de la fête patronale *diocésaine* (S. Nom de Marie), mais dans tout le reste des trois provinces, elle ne peut se gagner que le jour de la fête (ou plutôt solennité) de sainte Anne, patronne *provinciale*.

(3) Les fêtes principales de Notre-Seigneur sont : Noël, Circoucision, Epiphanie, Pâques, Ascension et Fête-Dieu.

(4) Par principales fêtes de la sainte Vierge on comprend seulement : l'Immaculée-Conception, la Nativité, l'Annonciation, la Purification et l'Assomption.

(5) Elles sont célébrées les 24 ou 25 février, 1 mai, 29 juin, 25 juillet, 24 août, 21 sept., 28 oct., 30 nov., 21 et 27 déc.

(6) La procession du scapulaire du Mont-Carmel a ordinairement lieu dans les églises paroissiales le 2e dimanche de chaque mois.



## 15. Ste Catherine de Genes, vierge.

Zélateurs et zélatrices du Cœur de Jésus ; *confess., commun.* aux intent. spécif., *prière.*

## 16. TROISIÈME DIMANCHE DE SEPTEMBRE : Notre-Dame des Sept-Douleurs.

Confr. du Précieux-Sang ; *confess., commun., visite, prière.*—Applicable aux déf.

Associat. du chemin de croix perpétuel ; *confess., commun., visite* (1 vêpres) d'une église où est conservé le S. Sacrement, *prière.*—Applicable aux déf.

Confr. du Cœur agonisant de Jésus ; *confess., commun., visite, prière.*—Applicable aux déf.

Rosaire-Vivant ; *confess., commun., visite, prière.* — Applicable aux déf. (*Une autre indulgence pour le 3e dimanche de chaque mois.*)

CONFR. DE NOTRE-DAME DES SEPT-DOULEURS ; 1o *Confess., commun., visite, prière.*—Applicable aux déf.—2o du 10 au 23, *confess., commun., visite* à l'église de la confr., *prière.*—Applicable aux déf.—(*Une autre indulgence pour le 3e dimanche de chaque mois.*)

Pour tous les fidèles et pour CHAQUE VISITE et prière dans une église de servites, ou de tertiaires servites ou de tout autre où est érigée la confr. ; *confess., commun.*—Applicable aux déf.

Pendant la neuvaine préparat. à cette fête (du 7 au 15) ou l'un des 8 jours suiv. (15-23) (9) ; *confess., commun., prière.* — Applicable aux déf.

Cenr. de la Bonne-Mort, (jésuites) ; *confess., commun.* dans l'église de la confr., *prière.*—Applicable aux déf.

## 16. Troisième dimanche de chaque mois.

Confrér. du T.-S.-Sacrement (adorat. diurne) ; *confess., com-*

(7) Tout fidèle, sans être tertiaire franciscain, ni même cordigère, peut faire une fois l'an, en tout temps, cet exercice des cinq dimanches consécutifs en l'honneur des stigmates de S. François, et gagner une indulg. plén. en chacun de ces cinq dimanches. Les tertiaires et les cordigères préféreront sans doute pratiquer cette dévotion les cinq derniers dimanches qui précèdent la fête des Stigmates (17 sept.).

(8) Ces deux indulg. fixées à la fête de l'Exaltat. peuvent être gagnées le dim. suivant dans les années où cette fête tombe en un jour ouvrier.

(9) On peut faire, une fois l'an, cette neuvaine en l'honneur des Sept Douleurs de la Ste Vierge et en gagner les indulg., une plénière (en accomplissant les conditions pendant la neuv., ou l'un des 8 jours suivants), et une de 300 jours chaque jour de la neuvaine. La piété des fidèles doit préférer la faire en préparation à la fête de Notre-Dame des Sept-Douleurs.

*mun.*, *visite*, *prière*, assist. à la procession du T. S. Sacrement (10).—Applicable aux déf.

CONFRÈR. DU SCAPUL. DE NOTRE-DAME DES SEPT-DOULEURS ; *confess.*, *commun.*, *prière*, assist. à la procession de Notre-Dame des Sept-Douleurs (11).—Applicable aux déf.

Rosaire-vivant ; *confess.*, *commun.*, *visite*, *prière*.—Applicable aux déf.

16. DERNIER DES CINQ DIMANCHES PRÉCÉDANT LE 17 SEPTEMBRE.

Pieux exercice fait en public ou en particulier en l'honneur des stigmates de S. François d'Assise ; (10) *confess.*, *commun.*, *visite* *prière*.—Applicable aux déf.

J. S.

## PETIT RESUME

DE

### Notions pratiques sur les indulgences

(Suite et fin).

#### 50 LES PRIÈRES AUX INTENTIONS DU SOUVERAIN-PONTIFE.

De *pieuses* prières sont généralement requises pour gagner les indulgences plénières, et parfois même les indulgences partielles.

Ces intentions sont l'exaltation de l'Eglise, la propagation de la foi, l'extirpation des hérésies et des schismes, la conversion des pécheurs, la paix entre les princes chrétiens. Toutefois il n'est pas nécessaire de repasser dans sa mémoire toutes ces fins particulières ; il suffit de prier selon l'intention du Souverain-Pontife. Il est des indulgences qui exigent une prière dans une intention spéciale (par exemple pour l'accroissement d'une œuvre) avec, ou sans les prières à l'intention du pape. Cette intention toute spéciale sera indiquée chaque fois dans le *Calendrier* ; en l'absence de cette indication, le mot *prière* désignera des prières faites *aux fins accoutumées*.

Le plus souvent ces prières ne sont point spécifiées, et par conséquent laissées au libre choix de chacun, pourvu qu'elles ne soient pas déjà obligatoires (comme le bréviaire ou des prières

(10) La procession du T. S. Sacrement dans les églises paroissiales se fait ordinairement le 3e dimanche du mois.

(11) La procession de N.-D. des Sept-Douleurs dans les églises des servites ou dans les chapelles de la confrérie a lieu le 3e dimanche de chaque mois.

promises par vœu) à un autre titre, (les prières prescrites par la règle des communautés peuvent servir à cette fin). La récitation de cinq *Pater* et cinq *Ave* — ou de prières équivalentes suffit.

Elles doivent absolument être faites de bouche (*vocales, orales*) et non seulement de cœur, et doivent être répétées (les mêmes ou d'autres) pour chaque indulgence qui les exige. On peut les réciter en toute langue et alternativement avec d'autres personnes comme on récite le chapelet et l'Angelus. Lorsque le lieu n'est pas spécifié, il est loisible de réciter ces prières où l'on désire, mais quand une visite à l'église est également exigée, ces prières doivent ordinairement être récitées pendant cette visite. Ainsi les mots *visite, prière* dans le *Calendrier* signifient que l'on doit prier aux intentions du Souverain-Pontife, dans cette visite même. Il n'y a pas lieu de mentionner les rares exceptions. Il n'est pas nécessaire de réciter ces prières à genoux à moins que cette condition ne soit exigée dans l'acte de concession. (1) Les prières prescrites ne peuvent être commuées par un confesseur, qu'en faveur des sourds-muets, en d'autres pratiques de piété rendues sensibles en quelque manière.

Telles sont les conditions communes à la plupart des indulgences plénières. Les autres conditions toutes spéciales (comme adoration du très saint sacrement, visite à une croix publique, méditation sur la passion de Notre-Seigneur, accomplissement d'une œuvre de charité, etc.,) seront chaque fois clairement exprimées dans le *Calendrier perpétuel*.

Grâce à ces notions précises sur les indulgences, les pieux lecteurs de la *Semaine Religieuse* pourront désormais s'assurer le gain de presque toutes les indulgences plénières auxquelles ils auraient droit à divers titres. Ils trouveront dans le *Calendrier* un précieux moyen de diminuer leur dette envers la justice divine, en même temps que de soulager les chères âmes qui souffrent dans le purgatoire.

Daigne Notre Seigneur bénir ces humbles travaux et les rendre utiles à sa gloire (2).

J. S.

(1) Cette condition n'est nulle part exigée pour la récitation de la prière: " O bon et très doux Jésus, — quoique le texte de la prière la suppose. Il ne faudrait donc pas négliger de réciter cette prière dans le cas où l'on ne pourrait pas s'agenouiller.

(2) L'auteur sollicite humblement, de toutes les personnes à qui ce petit résumé et surtout le *Calendrier* de chaque semaine pourraient être utiles, de vouloir bien porter son souvenir devant Dieu dans leurs ferventes prières.

## QUE FONT LES PRÊTRES EN RETRAITE ?

Le monde est curieux de savoir pourquoi, chaque année, les prêtres se réunissant, sous la direction de l'évêque diocésain, se livrent pendant plusieurs jours consécutifs aux exercices de la retraite.

Le reporter de l'un des grands journaux protestants du pays est venu nous interroger à ce sujet.

Révétons le mystère :

A cet effet, nous allons reproduire un article paru, ces jours derniers, dans le *Franco-Canadien*. Nous prendrons cependant la liberté de modifier cette description et de l'augmenter afin de la mieux adapter à la retraite ecclésiastique telle qu'elle se fait dans ce diocèse.

Les prêtres en retraite méditent la parole de Dieu, prient, examinent leur conscience, et travaillent à perfectionner leur vie.

A cinq heures du matin, au son de la cloche, ils sont debout, sortent de leur cellule et se rendent en silence à la chapelle. Après la méditation qui dure une heure, le saint sacrifice de la messe est offert par l'évêque diocésain, et c'est de sa main que les retraitants viennent recevoir le corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Tous les exercices se font en commun ; les offices du bréviaire psalmodiés par ces voix lentes et graves produisent dans l'âme un véritable saisissement religieux.

Trois fois par jour l'un d'entre ces prêtres monte en chaire pour expliquer l'Évangile. On l'écoute avec un profond respect. Il s'agit beaucoup moins d'instruire ces théologiens que de leur rappeler à eux-mêmes les grandes vérités qu'ils prêchent aux autres. Car si l'apôtre saint Paul craignait d'être réprouvé lui-même, après avoir fondé tant d'églises, il n'y a point d'homme sur la terre qui ne doive opérer son salut avec tremblement.

Comme il est touchant de voir ces vieillards, blanchis dans les travaux du ministère, suspendus aux lèvres de l'homme apostolique ! Lorsqu'il a cessé de parler, longtemps encore les prêtres demeurent absorbés dans la méditation des sérieuses vérités qu'ils ont entendues.

Ils sont là, tous confondus, jeunes et vieux, curés, professeurs, chapelains et vicaires. Quelques fois de vieux prêtres, à demi paralysés, venus des extrémités du diocèse, s'appuient sur leurs

confrères pour se rendre aux exercices. Vieillards et infirmes se traînent lentement devant les quatorze stations du Chemin de la Croix, pour expier les fautes de leur fragilité et implorer les miséricordes de Jésus-Christ sur la triste indifférence de leurs paroissiens.

Mais une des choses qui frappent le plus, c'est le silence qui règne en ces lieux. Plus de cent de prêtres sont là réunis, et l'on n'entend que le bruit des pas qui glissent le long des corridors. Tous ces amis, qui ne s'étaient pas vus depuis longtemps, se rencontrent, se croisent, sans se parler, en dehors de la récréation qui suit le repas du midi et celui du soir. Ils sont plongés dans les graves pensées qu'a exposées le prédicateur, ou qu'ils ont eux-mêmes lues dans l'Évangile et l'*Imitation de Jésus-Christ*.

Le dernier jour, à la veille du départ, après le sujet d'oraison qui se donne chaque soir devant le Très Saint Sacrement, tous les retraitants se réunissent dans un oratoire voisin de la chapelle. Sur l'autel, la statue de Notre-Dame des Victoires rayonne sous le reflet des cierges allumés ; dans le tombeau de ce même autel un martyr est couché tenant à la main les palmes victorieuses ; et tout autour de la Vierge et du Saint des reliques insignes sont exposées au milieu de guirlandes de fleurs. Les prêtres sont agenouillés dans l'attitude du plus profond recueillement... le Pontife se lève, et sur ces fronts qui se courbent jusqu'à terre, sa main bénissante implore les grâces du ciel au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Chacun regagne alors sa cellule au milieu d'un silence religieux. C'est l'heure des saintes et généreuses résolutions !

Le lendemain, après la messe, quand ils ont bien secoué la poussière du monde et ravivé la flamme de l'amour divin dans leurs cœurs, les prêtres vont deux à deux s'agenouiller devant l'évêque, et, la main posée sur un cierge, ils répètent avec bonheur la parole qu'ils prononcèrent dans leur jeunesse en revêtant la soutane : « Le Seigneur est la part de mon héritage... » *Dominus pars hereditatis meæ*. Et debout, comme des pèlerins retournant à la conquête des âmes avec des forces et des espérances nouvelles, ils chantent le *Tu Deum*.

Après ces jours de paix, fortifiés dans la résolution de servir Dieu et de paître leur troupeau, ils iront prêcher, pardonner les péchés, consoler les malheureux et souffrir les injures qui les attendent.

## LETTRE DE M. FINLOW ALEXANDER

Ex-ministre de l'église anglicane, à ses anciens paroissiens

(Traduit de l'anglais pour la SEMAINE RELIGIEUSE).

A mes toujours bien chers amis de l'église du Christ, à Frédérickton, et de l'église Ste-Marie, à New Maryland, Nouveau-Brunswick.

Le temps est venu pour moi de vous faire mes derniers et affectueux adieux.

Vous avez tous appris, sans doute que, le 23 juillet, j'ai été reçu dans la sainte Eglise catholique romaine ; et vous qui me connaissez, vous me ferez l'honneur de croire que, seuls, des motifs honnêtes et des raisons de conscience ont pu me déterminer à prendre une décision si grave et si importante.

Je vous l'ai déjà dit, il y a plusieurs années que la foi aux dogmes de l'Eglise catholique a commencé à se réveiller en moi.

Souvent j'ai lutté contre l'action de la grâce ; mais j'ai dû céder enfin à l'appel irrésistible de Dieu, et me rendre à la conviction lentement formée dans mon âme.

Pendant longtemps j'ai été votre pasteur et votre guide spirituel, et mon désir alors était de vous exposer dans sa plénitude toute la doctrine du divin Maître ; mais grâce à une intelligence de jour en jour plus nette et plus complète de cette doctrine, j'ai fini par comprendre que, dans les circonstances où je me trouvais, il m'eût été impossible d'y réussir. En effet, il est des vérités très importantes et enseignées, depuis le commencement, dans l'Eglise de Jésus-Christ, dont la prédication serait interdite dans une chaire anglicane.

Dans ces conditions, je ne pouvais pas, en conscience, continuer à enseigner ce que je savais n'être qu'un fragment du christianisme.

Cependant, laissez-moi vous le dire, quand je regarde en arrière, il m'est consolant de penser que je vous ai toujours enseigné la vérité, du moins en substance. Car, évitant tout sujet de controverse, je me faisais un devoir de rester sur ce terrain où l'accord est possible entre l'église anglicane et l'Eglise catholique. Aussi bien, aujourd'hui, comme je remercie Dieu du fond

du cœur de ce que ma langue n'a jamais préféré un seul mot d'hostilité à l'égard de cette sainte Eglise de Jésus-Christ. Et si jamais j'avais prononcé, sans le savoir, une parole qui fût contraire à la vérité révélée, je demande au Seigneur qu'elle s'efface de votre âme et n'y porte aucun fruit.

Je voudrais maintenant vous exposer les raisons qui m'ont inspiré d'embrasser la religion catholique ; mais une lettre ne pourrait les contenir toutes, il faudrait un volume.

Je me contenterai donc de vous dire que, parmi tant de raisons, la plus forte, c'est l'évidente et pénible conviction où j'étais de ne pouvoir jamais arriver à une foi certaine dans la communion anglicane.

Doctrines contradictoires émises par une multitude de sectes essentiellement opposées l'une à l'autre, et, comme conséquence naturelle de cet état de choses, l'esprit de caste et l'animosité entre frères ; violentes controverses constamment soulevées au sujet des dogmes les plus saints et de celui de la Sainte Eucharistie en particulier ; des hommes étudiant toujours et visiblement condamnés à n'arriver jamais à la pleine connaissance de la vérité ; des évêques, des ministres et des laïques en désaccord perpétuel et proclamant chacun son opinion privée comme la seule véritable ; absence d'une autorité suprême ayant le pouvoir de diriger les discussions et d'imposer ses jugements à tous ; et partant la désolante nécessité de s'en rapporter, sans la moindre garantie de paix ni de certitude, à son jugement privé comme à l'unique règle de foi ; voilà ce que j'ai vu dans l'église anglicane.

Eh bien ! j'ai senti qu'une telle confusion ne pouvait venir de Dieu.

D'autant plus que je ne pouvais l'ignorer : selon la promesse de Notre-Seigneur, il doit exister ici-bas une source divinement établie d'où jaillit l'infaillible vérité.

Cette source, je l'ai cherchée, mes chers amis ; et, par la miséricorde de Dieu, après de longs et pénibles détours, je l'ai trouvée, mais non pas dans l'église anglicane, et encore moins dans les nombreuses sectes nées du protestantisme.

La Source de vérité donnée au monde par le Sauveur, c'est ce corps qui est *un*, et dont l'enseignement, en droit et en fait, repose sur une infaillible autorité ; c'est une église avec un chef visible, centre et cause de l'unité, magistère suprême auquel sont sou-

mises toutes disputées sur les questions de foi et de morale, et dont les décisions n'ont jamais été révoquées ; — une église, par conséquent, au sein de laquelle l'orgueil de l'opinion privée ne saurait subsister.

C'est une église dont la foi, certaine autant qu'invariable, s'est développée, sans altération, à travers tous les siècles depuis le premier concile jusqu'au dernier ; une église dont la foi est constante, immuable, comme le Dieu qui l'a fondée et qui veille sur elle.

Ecouter cette Eglise comme étant le corps vivant du Christ, c'est écouter le Christ lui-même ; ne pas admettre son enseignement, par ignorance volontaire ou par négligence, c'est s'exposer au péril de repousser Celui-là même qui parle.

Cette Eglise d'ailleurs est par excellence celle des saints ; et quoique, dans plusieurs pays et dans plusieurs siècles, elle ait été celle des savants et des riches, elle n'en est pas moins toujours restée, d'une manière très spéciale, l'Eglise du pauvre.

Tels sont, chers amis, quelques-uns des nombreux signes de la divinité de l'Eglise *une, sainte, catholique et apostolique*, dans laquelle la miséricorde de Dieu vient de m'appeler.

Au point de vue matériel, la décision que j'ai prise m'a ruiné. J'ai perdu mon foyer, mes amis, mes moyens de subsistance, en un mot, tout ce qui peut donner à la vie un charme véritable.

La faveur que le ciel m'a faite et dont je ne puis dire tout le prix, est exclusivement spirituelle.

Pendant que j'étais au milieu de vous, je vous aimais bien tendrement ; loin de vous, je ne vous aimerai pas moins. Mon désir eût-il été réalisable, j'aurais voulu rester avec vous jusqu'à la fin de ma vie, mais Dieu en a décidé autrement !

Il m'est impossible de vous remercier assez pour l'excessive bonté et l'affection sans bornes que vous n'avez cessé de me témoigner et dont je garderai à jamais le plus doux et le plus reconnaissant souvenir.

Priant Dieu de vous bénir et de vous avoir en sa sainte garde, Je vous suis, comme toujours, sincèrement et bien affectueusement dévoué,

FINLOW ALEXANDER.

Frédéricton, N. B., août 1894.



## CHRONIQUE

**Nominations.** — Par décision de Sa Grandeur Monseigneur l'archevêque de Montréal, ont été nommés :

M. J. Chagnon, vicaire à Ste-Elisabeth de Joliette ;

M. A. J. Jacques, vicaire à Joliette ;

M. G. C. Descarries, vicaire à St-Philippe ;

M. A. Harbour, vicaire à Caughnawaga ;

M. O. J. Valois, vicaire au Sacré-Cœur, à Montréal ;

M. J. A. Reid, vicaire à St-Vincent de Paul, à Montréal ;

M. L. J. Dequoy, vicaire à St-Jean-Baptiste de Montréal.

**Ordinations.** — Monseigneur l'archevêque a conféré les ordres suivants, samedi, 1 septembre, dans sa chapelle privée :

*La tonsure*, à MM. M. Beaudoin, A. Cadot, J. Clément, J. A. Perrault, Montréal ;

Dimanche dernier, 2 septembre, dans sa chapelle privée :

*La tonsure*, à MM. A. Desrosiers, C. Ducharme, A. Hétu, O. Lachapelle, A. Levesque, G. Racette, Montréal ;

*Les ordres moindres*, à MM. J. M. Bélair, L. Brunet, G. Paré, Montréal :

Dimanche dernier, 2 septembre, dans l'église St-Joseph, à Montréal ;

*Le sous-diaconat*, à MM. R. Contant, O. Manseau, A. Perrault, A. Bourgeois, Montréal ;

*Le diaconat*, à MM. E. Chevalier, J. B. Bérard, E. Barrette, E. Bourgouin, S. Dubeau, E. Chagnon, Montréal ;

*La prêtrise*, à M. J. E. Lamoureux, Montréal.

**Ordination à l'église St-Joseph.** — Une touchante cérémonie religieuse a eu lieu, dimanche dernier, dans l'église de la paroisse de St-Joseph. Monseigneur l'archevêque y recevait plusieurs séminaristes à la prêtrise et aux ordres sacrés du diaconat et du sous diaconat ; cette fête avait attiré une foule considérable de fidèles venus de tous les points de la ville, ainsi qu'un grand nombre de religieux et de prêtres. Nous donnons plus haut la liste complète des ordinands. Dans le sermon, qui a été prêché par M. l'abbé Légaré, supérieur du collège de l'Assomption, ont été développés les trois points suivants : prudence et merveilleuse sollicitude de notre sainte mère l'Église dans le choix et la formation de ses ministres ; sublimité des fonctions de la vie sacerdotale ; grandeur et fécondité du ministère et des œuvres du prêtre dans tous les temps et tous les pays.

**La fête du travail.** — La fête du travail qui se célèbre act-

ellement dans presque toutes les parties du monde, est d'origine américaine. C'est une fondation des Chevaliers du Travail, association très répandue et qui elle-même a pris naissance aux États-Unis, il y a quelques années seulement. Cette société se distingue de nos autres associations de bienfaisance en ce qu'elle recrute ses membres dans toutes les religions indifféremment. On sait après quels débats et à quelles conditions il a été permis aux catholiques de s'enrôler parmi les Chevaliers du Travail. Grâce aux directions venues de Rome et régulièrement promulguées par NN. SS. les évêques, les canadiens-français ont pu, en sûreté de conscience, grossir les rangs de cette organisation cosmopolite ; ils n'y ont pas manqué. Et nous sommes heureux de le constater, à l'occasion de la Fête du travail, nos compatriotes se sont montrés fidèles à leur foi et aux traditions nationales : ils sont allés tout d'abord publiquement offrir au Divin Maître les prémices de cette journée de repos et de réjouissances solennelles ; en présence de leurs frères séparés, ils ont eu à cœur d'affirmer leur dévouement et leur soumission à l'Église et à ses chefs. Sans doute la fête du travail, élevée cette année par proclamation du Lieutenant-Gouverneur au rang des jours non-juridiques, n'est pas célébrée uniquement par les Chevaliers du Travail ; mais étant donné l'origine et le caractère général de cette fête, les ouvriers catholiques obéissent à une noble et généreuse inspiration lorsqu'ils proclament hautement, en un pareil jour, leur esprit de foi et de piété. C'est un bon exemple, c'est peut être même une prédication qui produira des fruits de salut. Cette espérance s'est réveillée dans notre âme à la vue de tous ces braves ouvriers catholiques réunis dans la chapelle du Sacré-Cœur de l'église de Notre-Dame ; à la vue de leur recueillement pendant le saint sacrifice de la messe et de l'attention religieuse avec laquelle ils écoutaient la parole de vérité qui leur fut annoncée, dans un langage éloquent et persuasif, par M. Langevin, docteur en théologie et vicaire à St-Vincent de Paul.

Le T. R. Père Don Gréa. — Le supérieur général des chanoines réguliers de St-Augustin, le R. Père Don Gréa, après avoir visité les maisons de son ordre établies dans les provinces de Manitoba et d'Ontario, vient de s'embarquer pour l'Europe. Cet ordre religieux nouvellement établi dans ce pays, compte déjà parmi ses membres plusieurs canadiens de nos meilleures familles. Ces jeunes novices sont actuellement au monastère de St-Antoine, situé près de Grenoble.

O. M. B. A. — Profitant de leur passage à Montréal, les délégués de la Société catholique de secours mutuel, auxquels s'étaient joints un grand nombre de leurs confrères de la ville, se sont rendus en corps à la cathédrale, dimanche dernier, vers trois heures de l'après-midi. C'est un grand sujet d'édification de voir combien nos associations catholiques sont fidèles, en toutes circons-

tances, à rendre à Dieu le témoignage public de leur adoration et de leur soumission. — Le sermon a été donné, en français et en anglais, par M. l'abbé Cherrier, du diocèse de St-Basile. L'éloquent et sympathique orateur a rappelé les deux principes fondamentaux de la C. M. B. A. : esprit de foi et de soumission parfaite envers l'Eglise, ses enseignements et ses pasteurs ; esprit de charité et de bienveillance chez tous les membres de cette florissante société. — Voilà, a dit le prédicateur, les bases chrétiennes et solides de votre société catholique de secours mutuels. Le Divin Maître a donné à son Eglise la mission d'enseigner : « Allez, enseignez toutes les nations, » Il a laissé à ses disciples le commandement de s'aimer les uns les autres. « Aimez-vous... comme je vous ai aimés. » Enfants respectueux de l'Eglise, vous faites profession de lui être soumis d'esprit et de cœur ; frères dans le Christ, la divine charité enflamme vos âmes. Eh bien ! je vous en félicite au nom de Dieu, et au nom de l'Eglise dont vous êtes, en ces temps difficiles, l'honneur et la consolation. — Après cette allocution, le chœur de la Cathédrale a exécuté les plus beaux morceaux de son répertoire de manière à s'attirer des éloges extrêmement flatteurs de la part de tous les membres de la C. M. B. A. Enfin Monseigneur l'archevêque a donné la bénédiction solennelle du T. S. Sacrement.

**Faveurs extraordinaires.** — *Asile de la Providence, 1631 Ste-Catherine.* Le troisième dimanche de septembre, 16 courant, tous les fidèles peuvent gagner *une indulgence plénière, toutes quoties, autant de fois qu'ils visiteront l'église du dit Asile, pourvu qu'ils se soient confessés, aient communiqué et y prient aux intentions du Souverain Pontife.*

(Décret du 27 janvier, 1838).

**A l'Immaculée-Conception.** — Le triduum solennel en l'honneur des bienheureux Baldénucci et Aquaviva et de leurs compagnons de la Société de Jésus s'est terminé dimanche dernier. A tous les offices la foule a été considérable ; le dimanche soir surtout l'église était comble. Dans le sermon d'ouverture, le R. P. Hamon développa, en termes simples, clairs et pleins d'onction, les principaux caractères de la sainteté. Le jour suivant, le R. P. Bernard, de l'ordre de Saint-François, raconta à ses auditeurs l'admirable vie apostolique du bienheureux Baldénucci et ses œuvres nombreuses dans toutes les paroisses de plus de trente diocèses de l'Italie. Le sermon de clôture a été donné par le R. P. Strubb, rédemptoriste, sous la présidence de Monseigneur l'archevêque. L'orateur rappela avec une éloquence entraînant les vertus, les souffrances et la glorieuse mort du vénérable Rodolphe Aquaviva. Plus de quinze cents communions, faites dans l'église de l'Immaculée-Conception, ont réjoui le cœur de notre divin Maître pendant ces trois jours de bénédiction.

**L'Installation des Reliques de St-Blaise.** — a eu lieu,

mercredi dernier, au milieu d'un immense concours de fidèles. Cette cérémonie a revêtu un caractère exceptionnel de solennité. Du presbytère à l'église les reliques, enfermées dans un riche ostensor en cuivre doré, ont été portées processionnellement par quatre prêtres en chape.

Monseigneur qui avait bien voulu rehausser encore l'éclat de cette fête par sa présence, a officié pontificalement, avec M. l'abbé Ménard, comme prêtre assistant, MM. les abbés Daigneault et Bonin, comme diacres d'honneur, et Houle et Dugas, comme diacre et sous-diacre d'office.

Le sermon a été prêché par M. l'abbé Bélanger, de Montréal. Il a dit, dans un langage qui a profondément impressionné l'auditoire, l'antiquité du culte des reliques des saints, ainsi que les raisons et les avantages spirituels de ce culte.

**A l'église Notre-Dame.** — C'est demain la fête patronale de la paroisse de Notre-Dame à Montréal. Cette solennité sera célébrée avec une pompe extraordinaire. A l'heure de la grand'messe, Monseigneur l'archevêque, officiera pontificalement.

**Confréries de Notre-Dame du Mont-Carmel.** — A la demande du T. R. Père Vicarie Général des Carmes, le Souverain-Pontife vient de révalider toutes les réceptions dans la Confrérie du Mont-Carmel, qui, pour un motif quelconque, auraient été invalides.

**M. le Procureur de la Compagnie de St-Sulpice à Rome.** — On a annoncé que M. Captier, supérieur général de la Compagnie de Saint-Sulpice, avait choisi, pour le remplacer, comme procureur de la Compagnie à Rome, M. Herzog, qui remplissait à la procure les fonctions d'économe. Nous sommes heureux de pouvoir confirmer cette nouvelle.

D'autre part, Mgr Touchet, évêque d'Orléans, a confié à M. Herzog la charge de postulateur de la cause de Jeanne d'Arc, dans laquelle il succède également à M. Captier.

La Procure de Saint-Sulpice est voisine du collège Canadien à Rome.

**Jubilé de Léon XIII.** — La commission des fêtes jubilaires a publié tout dernièrement le quatorzième fascicule de son bulletin *Léon XIII*. On y peut constater, avec bonheur, la générosité des fidèles catholiques : leur offrande pour la messe jubilaire s'est montée à \$149,326.00. Ce bulletin est aussi un résumé des fêtes splendides qui ont eu lieu, depuis deux ans, en l'honneur du successeur de Pierre et il énumère tous les dons précieux envoyés au Vatican par les souverains du monde entier.

**M. Alexander Finlow**, ex-pasteur anglican, qui a été admis dans l'Eglise catholique par Mgr Fabre il y a quelque temps, vient d'adresser une lettre à ses anciens paroissiens, leur exposant pourquoi il a abandonné l'église d'Angleterre.

Il les remercie de toutes les bontés qu'ils ont eues pour lui et déclare qu'il s'est fait catholique parce que dans l'Eglise de Rome seule, il trouve le credo de la primitive Eglise, l'unité de la foi et du culte, un chef infaillible et tout un système qui ne varie jamais. L'église d'Angleterre ne possède que quelques bribes de vérité, affirme le converti, et chez les autres sectes, les variations sont encore plus considérables.

M. Alexander se réjouit d'avoir vu la lumière, bien que ce changement lui fasse perdre, au point de vue temporel, tout ce qu'il avait obtenu après de longues années de travail.

Nous donnons, dans notre présente livraison, une traduction de cette lettre qui ne peut manquer d'intéresser et d'édifier nos lecteurs.

**Nouvelle chapelle au séminaire de Ste-Thérèse.**—Le séminaire de Ste-Thérèse construit actuellement une chapelle due à l'initiative de M. l'abbé Edouard Pilon et à la générosité des anciens élèves de cette institution. Les murs sont déjà terminés ; on travaille activement à poser le toit. Cette construction aura deux étages : le premier servira de salle de représentation et de réception dans les grandes circonstances ; l'étage supérieur sera consacré à la chapelle dédiée, par vœu spécial, au Sacré-Cœur de Jésus. Nous espérons que la Providence assurera au promoteur principal de cette œuvre toutes les ressources nécessaires pour la mener bientôt à son entier achèvement.

Une autre conversion vient de se produire et a fait sensation : c'est celle de M. Fischer, pasteur de l'église méthodiste américaine. Il avait lu avec bonne foi la récente Encyclique de Léon XIII sur la réunion des Eglises et la grâce a produit son œuvre. Il fait bon écouter le Pape et apporter partout le désir sincère de savoir la vérité.

**Le nombre des francs-maçons.**—Le Directoire administratif de la franc-maçonnerie à Berlin a publié tout récemment une statistique des Loges maçonniques et des « frères » maçons existant actuellement dans le monde entier.

Selon cette statistique, en l'année 1880, le nombre des Loges répandues sur la surface de la terre était de 137,065. En douze ans, il y eu une augmentation de 4,320 Loges ; pendant ce même temps, le nombre des francs-maçons a augmenté de 533,140.

La même statistique trace le tableau suivant du personnel de la franc-maçonnerie :

Loges d'Europe, 7,966,148 ; Loges des Etats-Unis d'Amérique 5,805,320 ; Loges du Canada et des Républiques sud-américaines 4,581,238 ; Loges d'Asie et d'Océanie, 695,955 ; Loges d'Afrique y compris l'Egypte, 87,882 ; Loges de Cuba et Porto-Rico, 19,717.

Le nombre des francs-maçons serait donc, au total, de 21,861,784.

**Indulgence plénière tous les mardis.**—Au sujet de l'in-

dulgence plénière qui peut se gagner tous les mardis dans l'église des R. R. P. P. Franciscains, nous donnons aujourd'hui des renseignements plus précis. Cette faveur spirituelle est accordée aux conditions ordinaires qui sont la confession, la communion, et la prière aux intentions du Souverain-Pontife ; mais il faut en plus faire une visite au Saint-Sacrement exposé, et cette visite doit être faite dans l'église des PP. Franciscains. A cet effet le Saint-Sacrement y sera exposé tous les mardis, à partir de 2 heures jusqu'à 7½ heures le soir.

**M.M. Casavant & Frère**, facteurs d'orgues bien connus, — ceux-là mêmes qui ont posé les magnifiques instruments de l'église Notre-Dame et de la Cathédrale, à Montréal, de la Cathédrale et de la chapelle de l'Université, à Ottawa, — viennent d'installer à Mattawa, dans la province d'Ontario, un orgue remarquable du prix de \$2.000. et séparé en deux parties, de manière à laisser pénétrer dans l'église la lumière d'une fenêtre placée derrière l'instrument.

## VIE DE NOTRE SEIGNEUR JESUS-CHRIST

Nous avons reçu, il y a déjà quelques semaines, une « Vie de Notre-Seigneur Jésus Christ » publiée à Québec par le R. P. Frédéric, religieux de l'Ordre de saint François et commissaire de Terre-Sainte.

Cette histoire du Divin Maître a été écrite avec les paroles mêmes des quatre évangélistes ; l'auteur s'est contenté de grouper, dans un ordre chronologique très acceptable, les divers événements qui ont signalé l'existence du Sauveur, empruntant à l'un ou à l'autre des quatre historiens sacrés ce qui est nécessaire pour faire un récit complet. C'est donc une concordance des saints Evangiles que le Révérend Père vient d'offrir aux lecteurs canadiens.

La traduction et les notes dont il s'est servi sont celles de M. Pabbé Glaire.

Mais, et c'est là, avec le groupement des faits, le côté le plus original de son travail, le nouvel historien de Notre-Seigneur a eu l'heureuse inspiration d'ajouter au texte 33 gravures représentant les principaux paysages et les plus vénérables sanctuaires de la Terre-Sainte qu'il connaît si bien. Des légendes explicatives remarquablement bien faites accompagnent ces vues ; et de la sorte, se sentant transportés en esprit sur le théâtre même de la vie du Sauveur, les lecteurs ne pourront manquer de trouver à cette histoire un intérêt particulier et très profitable à l'âme.

En voilà assez pour recommander chaleureusement ce livre à tous nos abonnés.

Les lettres laudatives que la plupart de NN. SS. les évêques ont adressées au Révérend Père rendent d'ailleurs superflu tout éloge de notre part.

# TOUSSEZ-VOUS ?

**Depuis une journée, une semaine, un mois,  
un an, plusieurs années**

---

**Ce qui a soulagé des citoyens de Montréal  
bien connus vous soulagera**

---

Mme Etienne Jeannet, 9 rue Beaudry, dit : J'ai fait usage, du Sirop de Térébenthine du Dr Laviolette, contre rhumes et toux de famille en général et il a donné une telle satisfaction sous tous rapports que je ne saurais trop le recommander.

Mme veuve Piché, 41 rue Beaudry, dit : J'ai fait usage dans ma famille du Sirop de Térébenthine du Dr Laviolette, contre rhumes, toux et bronchites, et je puis dire en toute vérité qu'il est supérieur à tous les autres remède dont je me suis jamais servi cette préparation nous fut prescrite par notre médecin de famille et il nous a fait tant de bien que nous en avons fait notre remède de famille. C'est le premier témoignage que j'ai donné dans ma vie, mais je considère qu'il est de mon devoir de vous envoyer ce témoignage, car votre Sirop de Térébenthine est le remède qui mérite le plus les louanges qu'il reçoit d'un public reconnaissant.

Mme M. Rhéaume, 206A rue Lafontaine, dit : " J'ai fait usage du Sirop de Térébenthine du Dr Laviolette contre rhumes et toux, et je puis le recommander fortement, car dans chaque cas il a apporté un soulagement prompt et efficace.

Mme Antoine Lafrance, 179 rue Wolfe, dit : J'ai fait usage du Sirop de Térébenthine du Dr Laviolette dans ma famille pour toux et rhumes et nous avons tous raison d'en être satisfaits car il a toujours donné un prompt soulagement et opéré des guérisons rapides. Il agit bien et promptement et mérite toutes les louanges qu'on en fait.

Mme Daniel Couture, 168 rue Beaudry, dit : Après avoir fait usage du Sirop de Térébenthine du Dr Laviolette dans ma famille, mon opinion est que c'est le meilleur remède pour rhumes et toux.

**Propriétaire : J. G. LAVIOLETTE, M. D.**

**232 & 234, rue St-Paul, Montréal.**

# A. PALASCIO MARCHAND DE FER

En Gros et en Détail

Importateur de toutes espèces de Ferronneries pour construction d'Eglises, Collèges, Couvents et Résidences. Outils pour menuisiers, Charpentiers, Meubliers, etc., une spécialité.

390 RUE ST-JACQUES, 390.

“ AU BON MARCHÉ ”

## Maison Valiquette & Valiquette

ETABLIE EN 1870

Importateurs de Marchandises Françaises Anglaises  
et Américaines

TAPIS ET FOURNITURES DE MAISON

Spécialités

### PRELARTS : 4, 6 A 8 VERGES DE LARGE

Nous achetons nos Marchandises en Fabrique et nous  
détaillons au prix du Gros.

1883 A 1885, RUE NOTRE-DAME

En face du block Balmoral.

MONTREAL.



Nous vendons nos Meubles a des Prix tres  
bas pour *Argent Comptant*, et nous donnons  
des Conditions de Paiement tres faciles a ceux  
qui veulent acheter a *Termes*.

## F. LAPOINTE

1551 RUE STE-CATHERINE

OUVERT TOUS LES SOIRS.

DITES-LE A VOS AMIS.



J. B. PILON & FILS **POMPES FUNEBRES**

ENTREPRENEURS DE

ETABLI EN 1879

*Glacieres, Embaumage, et  
voitures doubles, une spécialité.*

2517 rue Notre-Dame

Entre les rues St-Martin et des  
Seigneurs, Montréal

TELEPHONE BELL, 8302



---

**ARCAND FRERES**

**Marchands de Nouveautés**

**Un seul Prix**

Seuls dépositaires pour le Canada des **TOILES HY-  
GIENIQUES** de l'abbé **KNEIPP**.

111 RUE ST-LAURENT, coin de la rue Lagachetiere,  
**MONTREAL**

---



**Perrault, Mesnard & Venne**

**ARCHITECTES**

— ET —

**INGENIEURS CIVILS**

97 RUE ST-JACQUES

Banque du Peuple

Telephone 696.

MONTREAL, Can.



# ALBERIC DURAND

IMPORTATEUR

## Huile Aurore

Nous informons MM. les membres du clergé canadien, que nous venons de recevoir un gros stock d'huile Aurore, la célèbre huile de sanctuaire ; elle a une durée garantie de 30 heures si on emploie, pour s'en servir, les veilleuses marque Jeunet « dites de la Gare »

Elle ne laisse pas de dépôt et use beaucoup moins que les autres. Elle est veedu :

*Par fut de 41-42 gal.      Le gal. 0.90.*

*Au detail,                      Le gal. \$.100.*

On trouvera cette huile dans mon magasin et chez

*MM. HUDON, HEBERT & Cie, rue St-Paul, a Montreal*  
*" ROBITAILLE & Cie,                      "                      "*

Echantillon sera gratuitement adressé à tous ceux qui en feront la demande.

## Vin de Messe

Nous avons en douane, un beau vin de messe, garanti naturel aux prix de

*Par cinq futs,                      Le gallon \$1.00.*

*Par un fut de 30 gal.              "              \$1.05.*

*Au detail,                              "              \$1.15.*

## Kina Ferrugineux Durand

Ce vin tonique par excellence est prescrit par les Docteurs Canadiens et Anglais. Il ne fatigue pas l'estomac et guérit promptement les maladies résultant de l'appauvrissement du sang Anémie, Dyspepsie, Chlorose, etc., etc.

La Bouteille \$1 La douzaine \$9.

Dépot : 1964, rue Notre-Dame, à notre magasin, de toutes les **Eaux minérales Françaises**, à partir de \$6.50 la caisse de 50 Bouteilles d'une pinte ; Vichy, Vals, St-Galmier, Saint-Alban, Couzan, Bourboule, Royat, Mont Dore, Contrexeville, Hunyadi-Janos.

*Demandez les prix*

**ALBERIC DURAND**

Bell Telephone 1968. 1964 Rue Notre-Dame. Montreal.

# PP. TRAPPISTES DE NOTRE-DAME DU LAC, P. Q.

**Spécialité : VINS DE MESSE ET DE TABLE**

*Pepiniere, Fromage Port-du-Salut, Beurre 1er Choix.*

**ANIMAUX REPRODUCTEURS**

S'adresser : 1o A la Trappe de N.-D. du Lac, P. Q.

2o Pour vins et fromage : à M. Brisset, rue Gosford.

3o Pour beurre : à MM. Lévêque et Pichette, 2062  
rue Ste-Catherine.

---

## F. ED. MELOCHE

Professeur à l'École des Arts de Montréal

Médallé à l'Exposition de Chicago, (1893)

**DECORATION D'EDIFICES PUBLICS, RELIGIEUX ET CIVILS**  
ARCHITECTURE — PEINTURE

*References : Au-delà de cinquante églises et chapelles décorées depuis 1880, dans toutes les parties du Dominion ; entre autres : Les église de N.-D. de Bonsecours, Ste-Cunégonde et St-Vincent de Paul à Montréal ; celles de Ste-Marie de la Beauce, St-Jean, P. Q., Winnipeg, Tignish, I.P.E., St-Philippe d'Argenteuil, des Jésuites à Québec, St-Albans, E. U. La cathédrale de Pembroke, le tableau de la cathédrale de Valleyfield, la chapelle du couvent du Sault-au-Récollet.*

TELEPHONE BELL 6478. Plans, Devis, Estimes et Expertises.

Domicile et Ateliers : No 184 rue Berri, Montréal.

---

## MAGASIN de TAPIS de MERRILL

1670, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

*Tapis Brussels, Tapestry, Imperial et Kidderminster. Nattes en Cocoa et Crumb Cloth, Prelarts anglais et américains.*

A. L. C. MERRILL.

*Une visite est respectueusement sollicitée.*

---

## CHARLES A. BRIGGS

### CHAPELIER et MANCHONNIER

MAISON FONDÉE EN 1862

Chapeaux de Feutre, de Soie, Etc., Etc.

2097 RUE NOTRE-DAME.

---

## LUCIEN BENOIT

### Sculpteur et Doreur

200 et 202, rue JACQUES-CARTIER, Montréal.

*A fait la sculpture, la dorure et les bancs de la Cathédrale de Montréal, aussi l'ameublement de la sacristie, les autels, la chaire de la Cathédrale de Pembroke, ainsi que la sculpture des églises de Joliette, de Ste-Thérèse, de St-Léonard de Port-Maurice et de celle du Sacré-Cœur à Ottawa, etc, etc, etc.*

# LA ROYALE

Bureau Principal :

COIN de la PLACE D'ARMES et de la Rue NOTRE-DAME.

CIE D'ASSURANCE

Actif \$30.000.000

Wm TATLEY, agent général.

H. HURTUBISE, et A. St-CYR,  
agents du département français.

---

## JAS. W. PYKE

MARCHAND DE

Fer, Acier, Tuyaux pour système de chauffage, Tuyaux a Gaz  
ET ACCESSOIRES

Tubes pour Bouilloires, Dechets de Coton, etc., etc.

*35 rue St-Francois-Xavier - Montreal*

---

MAISON FONDÉE EN 1848

## OWEN MCGARVEY & FILS

Spécialité de couchettes et literie pour collèges et couvents et d'ameublements pour familles.

MANUFACTURIERS ET MARCHANDS DE

MEUBLES DE TOUTES SORTES

1849, 1851 et 1853 RUE NOTRE-DAME — MONTREAL

---

## LAPORTE, MARTIN & CIE

Nos 72 à 78 rue St-Pierre, et No 11 rue Lemoine.

Nous offrons à des prix excessivement avantageux, une quantité considérable de

Vins de messe marque "Diego per Alta"

La demande considérable que nous en avons eu est une preuve de la qualité supérieure de cette marque.

N. B. Échantillons et prix envoyés sur demande.

---

## JOS. ROBERT & FILS

Marchands de Bois de Sciage

107 AVENUE PAPINEAU:

Telephone 6258

MONTREAL

Séchoir à bois perfectionné, le plus grand du Canada.

Manufacturiers de bancs d'église, pupitres, portes, chassiss, moulures, etc.  
Fabricants de lits en fer, pour communautés, hospices, hôpitaux, etc.

Ouvrages de toutes sortes en acier, fer, cuivre et fonte.

**Pharmacie**



**Laviolette & Nelson**

1605 RUE NOTRE-DAME

COIN DE LA RUE ST-GABRIEL

MONTREAL

*Propriétaires des Poudres Anti-Rhumatismales du Dr Nelaton.*

*Prescription pour le Rhume du Dr Nelson.*

*PATE du Dr CHEVALIER à la Gomme d'Épinette et au Baume de Tolu.*

**VICTOR THERIAULT**

**ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES**

TOUJOURS EN MAINS :

**Un grand Assortiment de Corbillards**

A vendre à des conditions très faciles.

**16½ et 18 Rue St-Urbain, Montréal**

**Téléphone 1899.**

**Spécialité, embaumer.**

*Téléphone No 2220.*

*Téléphone privé 3334.*

**I. L. LAFLEUR**

**1932, rue Notre-Dame et 55 & 57 rue Dupre, Montreal.**

IMPORTATEUR DE

FERRONNERIES, PEINTURES, VITRES. VERNIS, ETC.

**Poëles de toutes sortes, Tole noire et galvanisée et Papier goudronné  
SPECIALITE, FIL BARBELE**

*Une attention spéciale sera donné aux Communautés religieuses et Fabri-  
ques. Pour références :  
Révds MM. Maréchal, Notre-Dame de Grâce, J. P. Bélanger, St-André  
Avelin, Chaput, Chateauguay. Révds Sœurs du Précieux Sang, Notre-  
Dame de Grâce et de la Congrégation Notre-Dame. Collège Ste-Croix, Côte  
des Neiges, Farnham, Memramcook.*

**STANDARD**

**LIFE ASSURANCE CO.**

ETABLIE EN 1826.

DE EDIMBOURG, ECOSSE.

**Bureau principal en Canada : Montréal.**

Assurances subsistantes \$100,000,000. | Fonds investis \$83,000,000. | Revenu annuel \$4,450,000.— Bonus distribué \$22,000,000.

W. M. RAMSAY, gérant.

**JOS HUSEREAU**

**PLOMBIER, FERBLANTIER**

Poseur d'Appareils à Eau Chau-  
de, Couvertures, Etc.

**No 46, rue Ste-Marguerite, Montréal.**

# CHS DESJARDINS & CIE

IMPORTATEURS ET MANUFACTURIERS DE

## Chapeaux et de Fourrures

1537 RUE STE-CATHERINE

**PARDESSUS EN CAOUTCHOUC NOIR, pour ecclé-  
siastiques.**

**CHAPEAUX ECCLÉSIASTIQUES.**

**PARDESSUS EN FOURRURES, pour voyage.**

**CASQUES, Etc., Etc., Etc.**

LE TOUT A TRÈS BAS PRIX

## J. B. LASNIER & FILS

FABRICANTS DE

**Clerges de toutes dimensions**

Fournisseurs de l'archevêché de Montréal et des principales maisons  
religieuses de la Province.

Importateurs des VINS de MESSE de SICILE d'ESPAGNE et d'ALGERIE

Tiennent comme spécialité L'HUILE D'OLIVE, les THÉS, les CAFÉS des  
MEILLEURS CRUS.

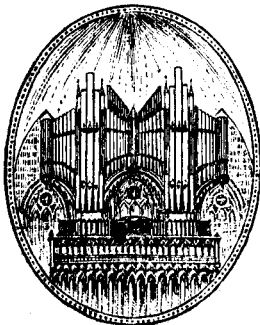
Adressez à J. B. LASNIER & FILS, Montréal ou Lévis

MAISON FONDÉE EN 1870.

## CASAVANT FRERES

**Facteurs d'Orgues**

ST-HYACINTHE, P. Q.



*Orgues à Transmission Electrique, Pneumatique ou  
Tubulaire, Soufflerie Electrique et Hydraulique.*

RÉFÉRENCES : Orgues de N. D. de Montréal, (le plus  
grand du Canada), Cathédrale d'Ottawa, Cathé-  
drale de St-Hyacinthe, N. D. de St-Hyacinthe,  
St-Joseph d'Ottawa, Sacré-Coeur d'Ottawa, St.  
Anthony's, Montréal, Etc., Etc.

Orgues d'occasion à vendre à bonne composition.